

Devant certaines difficultés administratives, M. et Mme LOGEROT, les futurs exploitants du bistrot « le St Germain » sont contraints de retarder de quelques jours la réouverture de l'établissement. Si la date du 12 Mai paraissait convenir, le délai imposé par les douanes (tabac), repousse cet évènement tant attendu de 2 à 4 semaines.

L'exposition « St Germain hier » emporte un vif succès. Les visiteurs apprécient la qualité de cette exposition, où chaque germinois ancien, actuel ou nouveau découvre avec plaisir l'histoire de notre village. J'adresse mes plus vives félicitations aux organisateurs. Cette exposition qui se tient dans la bibliothèque presque entièrement rénovée (La réfection du plancher est à venir), profite de la qualité des travaux réalisés. Quel plus bel écrin qu'une bibliothèque ne pouvions nous espérer pour une exposition de cette qualité culturelle. Il ne reste que quelques heures pour en profiter.

Si la rénovation de la bibliothèque est un succès, c'est le fruit d'investissements importants. L'ensemble du conseil municipal a suivi de près les dépenses afférentes à ce projet, et peut se féliciter aujourd'hui du rapport qualité-prix. Cette mobilisation financière ne suffit pas, certains ont donné de leur temps pour cette réalisation. Je remercie Alain Baron pour la disponibilité dont il a fait preuve, tout comme le personnel communal: Nathalie Jalouin, Marcel Reuzé, Henri Briand, Thierry Guihard,....

Depuis 2017, Salle de Motricité et Bibliothèque, deux « nouveaux » bâtiments importants, sont ainsi mis à votre disposition. Le budget 2018 (cf tableau ci-après) engage encore 100.000 € d'investissements supplémentaires, tout en améliorant de façon conséquente les équilibres financiers, et la capacité d'autofinancement. L'investissement est primordial, mais génère des frais de fonctionnement qui doivent faire l'objet de vigilance. Les services proposés demandent du personnel. Les frais de personnel s'élèvent à 380 k€ en 2018. C'est certes important, mais c'est la garantie d'assurer des services communaux dans les meilleures conditions que nous puissions nous permettre d'offrir.

P.Monnerie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Suzie, Maryvonne QUÉVERT
Née le 03 février 2018 à SAINT-GREGOIRE
Emmanuel ROSADA
Né le 1er mars 2018 à RENNES
Ioan, Yves, Arsène PRODAULT
Né le 02 mars 2018 à SAINT-GREGOIRE
Alix, Louis, Marius BOULO
Né le 10 avril 2018 à RENNES
Léo JÉROT
Né le 15 avril 2018 à SAINT-GREGOIRE

DÉCÈS

Mme Monique PERRIGAULT le 30 décembre 2017
M. Auguste MALHERRE le 12 janvier 2018
M. Joseph ROCHELLE le 03 avril 2018

Avertissement: tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil de l'Echo la naissance de son enfant ou le décès d'un proche et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage est prié d'avertir la Mairie: mairie@stgi.fr

Expositions

Horaires: Samedi 14h à 19h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h
Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94
artsdille.valdille-aubigne.fr



Du 05 au 27 Mai - Loïc RIOU Peinture - Vidéo - Texte - Photo

« Allume la lampe, éclaire les autres, brûle toi la main et passe à ton voisin »



Suite à différents voyages, entre autre sur le continent Africain, Loïc Riou a clairement l'envie de réaliser un travail qui rassemblerait des facettes des cultures Africaines et Bretonnes dans une démarche transversale et une approche pluridisciplinaire.

« La majorité des toiles exposées proviennent de coton ramené du Burkina-Faso, ensuite mises sur châssis, je tends la toile etc... artisan autant qu'artiste, j'y tiens. C'en se frottant aux autres cultures que je me suis rendu compte de l'importance de la mienne et que quand on a tout perdu c'est tout ce qui nous reste, nos racines comme seul rempart au bulldozer de la mondialisation et de l'uniformisation. »

En Afrique comme en Bretagne, la famille c'est le ciment sur lequel on s'appuie pour avancer, nos cultures respectives ont cela en commun avec le respect des anciens et du sacré. Ce sont des choses qui me touchent et que j'essaie de relater dans ma démarche artistique qui reste indépendante et authentique, je peins loin des sentiers battus, en campagne finistérienne le plus souvent ou la mer est ma compagne et la toile ma confidente. »

Du 02 au 24 Juin - Eric COLLET et Nathalie LEONARD Tatouage - Design graphique

Le réemploi questionne le métier d'architecte et les modes de vies. A l'heure du zéro déchet, cette exposition permet de découvrir comment la construction architecturale se réconcilie avec l'environnement. Au travers de l'itinérance de l'exposition matière Grise, l'objectif est de présenter un panorama des projets de réemploi dans le monde et en France.



Chaque visiteur de l'exposition pourra faire un tour d'horizon et participer en questionnant son mode de vie avec un architecte autour d'une maquette Lego. Sur ce temps privilégié, au sein de la galerie, l'architecte met à disposition un outils de transmission qui peut servir à tous.

Cette maquette participative fait l'objet d'une rencontre avec les habitants lors du vernissage le vendredi 02 juin. Cet évènement pour célébrer l'architecture du réemploi met en avant l'esprit « do it yourself ».

Finissage vendredi 22 juin à 18h30

ericcollet.com
nathalie-leonard.com

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2018

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

COMPTE-RENDU REUNION DU 20 FEVRIER

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

ECOLE COMMUNALE

RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE 2018/2019

Dans le cadre de la délibération n°2017/106 actant le souhait exprimé par le Conseil d'Ecole d'un retour à une organisation sur 8 demi-journées dont 4 matinées à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la validation définitive de l'avis favorable du DASEN par le Conseil Départemental de l'Education Nationale du 23 mars 2018.

	LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI
GARDERIE	07:20 à 08:20
ECOLE	08:30
	12:00
Cantine (sieste Maternelles à 13:30)	12:00 à 14:00
ECOLE	14:00
	16:30
RECREATION (APC* le mardi de 16h30 à 17h30)	16:30 16:45
GARDERIE (Goûter à 16h45)	16:45
	18:45

Vu l'article D.521-12 du Code de l'Education modifié par le décret n°2017-1108,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** la décision dérogatoire du Directeur Académique des services de l'Education Nationale d'Ille et Vilaine pour un retour à une organisation sur 8 demi-journées dont 4 matinées sur la durée maximum de 3 rentrées soit pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

INFORMATION - GARDERIE SCOLAIRE

ORGANISATION SCOLAIRE A COMPTER DE 2018/2019

Madame la 4ème Adjointe au Maire donne compte rendu la de la Commission « Affaires scolaires » du 03 avril. Afin de répondre aux contraintes liées aux effectifs actuels, la Commission a notamment travaillé sur une proposition d'organisation de la Garderie scolaire sur 2 sites à compter de la rentrée de septembre 2018. Cette proposition va être soumise aux représentants des parents d'élèves.

LYCEE DE SECTEUR :

RENOUVELLEMENT AVIS SUR SECTEUR DE RATTACHEMENT

En l'absence de réponse favorable de la SNCF et du Conseil d'Administration du lycée de rattachement Jean-Macé afin de répondre à la problématique liée à la suppression de l'arrêt de 7h17 à Saint-Germain-sur-Ille,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **RENOUVELLE** auprès du DASEN sa demande du 28 septembre 2017 de modification de sectorisation à compter de la rentrée scolaire 2018 pour un rattachement des élèves de notre commune au lycée Victor et Hélène Basch compatible avec les horaires actuels de TER ;

SOUTIEN la démarche entreprise par les parents d'élèves concernés auprès de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nation d'Ille et Vilaine.

BUDGET COMMUNAL 2018

A- PEINTURE DU MONUMENT AUX MORTS

Après étude du devis d'un montant de 1 146.60 € TTC de l'EURL ROUZE Peinture de Guipel, le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

NE DONNE PAS SUITE à la demande présentée par l'UNC de mise en valeur des peintures du monument aux morts qui ont fait l'objet d'une restauration en 2009.

B - SUBVENTIONS

Mme GIROUX Véronique, empêchée par ses fonctions de membre du bureau de l'association CAFEINE, ne prend pas part à cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ATTRIBUE, au titre de l'année 2018, les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS LOCALES	
Anciens Combattants - Section St Germain sur Ille	300.00 €
CAFEINE	475.00 €
Comité des Fêtes	1 000.00 €
Foyer d'Education Populaire (dont 1 000.00 € pour le Jumelage)	2 000.00 €
Pom d'Amis	100.00 €

ORGANISMES EXTERIEURS

A.D.M.R. - Saint Aubin d'Aubigné	580.48 €
----------------------------------	----------

C- PARTICIPATIONS DIVERSES 2018

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE, au titre de l'année 2018, les participations suivantes :

Bénéficiaires	Montant attribué en €
ACSE 175	179.00 €
ALEC	681.54 €
Ass des Maires 35	353.73 €
Asso des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine	101.00 €
COS - St-Grégoire	2 136.00 €
FGDON (ex FEVILDEC 35)	110.00 €
« Les Amis des Bêtes » SPA de Fougères	470.00 €

D- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de maintien des taux d'imposition 2018 de la Commission « Finances » du 20 mars dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **MAINTIEN** pour l'exercice 2018 les taux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation :	12.23 %
Taxe Foncier Bâti :	13.79 %
Taxe foncier non Bâti :	40.14 %

E- ECOLE COMMUNALE

PHOTOCOPIEUR COULEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par vote à mains levées avec 11 voix Pour et 1 Abstention,

RETIENT la proposition d'un montant TTC de 2 250.00 € de l'entreprise ASI de Chateaubourg pour l'acquisition d'un photocopieur couleur KYOCERA 2552ci (coût TTC de la copie au jour de l'acquisition : 0.035 € noir et blanc et 0.0384 € la couleur) avec codes permettant de définir un nombre de copies par utilisateur.

MATERIEL D'EPS ET DE MOTRICITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE** l'acquisition de matériel de motricité et d'EPS à destination de l'Ecole Communale pour un montant TTC de 700.00 €.

F- RESTRUCTURATION/EXTENSION BIBLIOTHEQUE TPCV

DEVIS RENOVATION PARQUET

Après étude des devis, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le devis de l'entreprise Nicolas QUEVERT de Saint-Germain-sur-Ille pour la rénovation des 100 m² du parquet de la Bibliothèque pour un montant HT de 2 500.00 €;

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **SOLLICITE** auprès de la Préfecture la DSIL à hauteur de 14 575.00 € pour la restructuration et d'extension de la Bibliothèque Municipale.

SUITE PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2018

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

G- RENOVATION ET EXTENSION SALLE COMMUNALE

Dans le cadre du projet de rénovation et de l'extension de la Salle Communale, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des nouvelles règles imposées au 1er avril par le Ministère concernant les critères techniques exigés pour le financement par le programme CEE -TEPCV des huisseries (financements pour des travaux d'économies d'énergie effectués sur le patrimoine des collectivités territoriales). Il regrette également que les financements CEE soient très éloignés des taux de 100% affichés, ces financements ne prenant pas en compte l'ensemble des travaux liés à la rénovation thermique des bâtiments.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **NE DONNE PAS SUITE** au financement CEE pour les travaux d'extension et de rénovation de la Salle Communale qui comprend les huisseries. Il est privilégié un report sur l'exercice 2019 afin de solliciter la DETR et le DSIL pour ces travaux ;

SOUHAITE maintenir la réalisation des travaux d'isolation intérieure de la Salle Communale éligibles au programme CEE -TEPCV du Val d'Ille - Aubigné. Ces travaux seront soumis au prochain Conseil Municipal à réception de l'ensemble des devis et de la notification du montant définitif CEE.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2018.

Le disponible sur l'enveloppe CEE de St-Germain-sur-Ille après ces travaux d'isolation intérieure ne sera pas mobilisable sur la rénovation de l'éclairage public, le SDE ayant signé ce marché en 2016 alors que le marché des CEE a été conclu en février 2017.

H- CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PERISCOLAIRE RESILIATION POUR MOTIF D'INTERET GENERAL

A l'examen de l'analyse prospective réalisée par le Receveur Municipal sur la faisabilité d'un projet de construction d'un bâtiment périscolaire pour un montant prévisionnel de 350 000 € HT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** la résiliation pour motif d'intérêt général de la mission:

- de maîtrise d'œuvre du groupement représenté par MICHOT Architectes de Rennes ayant fait l'objet de la délibération 2016/38 pour un taux de rémunération de 8.00 %;

- « Esquisse » de MICHOT Architectes de Rennes d'un montant estimé à 2 976.00 € HT ayant fait l'objet de la délibération 2017/100.

I - ATELIER COMMUNAL CHEMIN DU BOIS LAMBIN RESTAURATION TOITURE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **RETIENT**, pour un montant HT de 6 597.65 €, le devis de l'entreprise Philippe GAUTHIER de Melesse pour la réfection des 70m² de couverture de l'Atelier Communal situé Chemin du Bois Lambin ; Le Fonds de concours de la Communauté de Communes sera sollicité pour ces travaux (50 % du montant HT)

J- EGLISE - MODERNISATION ECLAIRAGE

Monsieur le 1er Adjoint présente les devis établis pour l'éclairage du pupitre et le remplacement des 15 lampes halogènes de l'Eglise par des Led.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **RETIENT**, pour un montant TTC de 576.48 €, le devis de l'entreprise CHAUVEL ELEC de Saint-Sulpice-La-Forêt pour l'éclairage de l'Eglise.

K- BATIMENTS COMMUNAUX

VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **RETIENT**, pour un montant TTC de 636.00 €, la proposition de l'entreprise QUALICONSULT Exploitation de Saint-Grégoire pour la vérification périodique obligatoire des installations électriques.

CONTROLE LEGIONELLES

Dans le cadre de l'arrêté ministériel de 1^{er} février 2010, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **RETIENT**, pour un montant TTC de 834.00 €, la proposition du laboratoire ALPA ACE de RENNES pour le contrôle annuel de legionella pneumophila dans les bâtiments communaux.

MISE A JOUR DU DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **RETIENT**, pour un montant TTC de 1 352.40€, la proposition de l'entreprise QUALICONSULT Immobilier pour la mise à jour du DTA dans le cadre de l'arrêté du 26 juin 2013.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ADOpte**, pour l'exercice 2018:

- le Budget Primitif « Communal »

INVESTISSEMENTS POUR L'ANNEE 2018 EN TTC

LIBELLE	DETAIL	BUDGET 2018	
		DEPENSES	RECETTES
Acquisitions terrains	A430- Parking Av de La Rabine	16000,00	
	A468- Cheminement Piéton	3000,00	
	TOTAL	19000,00	-
Matériel informatique	Tablettes Bibliothèque	1027,57	400,00
	Ordinateur Maire et Adjoins	1000,27	
	Visualiseur Ecole	70,00	
	TOTAL	2097,84	400,00
Matériel bureau et mobilier scolaire	Copieur Ecole	2250,00	
	TOTAL	2250,00	-
Matériel et équipement divers	Jeux Garderie/TAP	207,90	
	Jeux Périscolaires	420,00	
	Robot de coupe Cantine	1534,80	
	Ecole: Matériel de motricité et d'EPS	700,00	
	Vaisselle Cantine	390,00	
	Aspirateur Ecole	65,00	
	Lamelleuse	274,42	
	Tatamis Judo Club (20x45€)	900,00	
	Garderie: équipement salle motricité	1000,00	
	Cellule de refroidissement Cantine	3000,00	
TOTAL	8492,12	-	
Voirie et réseaux	Divers	3000,00	
	TOTAL	3000,00	-
Bâtiments	Gîte: Cuisine aménagée	3526,21	
	Isolation lgts Communaux CEE - TEPCV	8095,02	4988,00
	Lampes LED projecteurs Eglise	576,48	
	Détecteur éclairage 1er étage Ecole	452,33	
	Amenagement Coin Garderie	500,00	
	Chauffe eau lgt communal	908,84	
	Radiateurs lgt communaux	869,30	
	Couverture Atelier Mairie/Chemin Bois Lambin	8000,00	
	Fonds de concours CCMA pour couv Atelier		3299,00
	TOTAL	22928,18	8287,00
Restructuration Bibliothèque	TEPCV		24960,00
	Huisseries	22806,73	
	Chauffage	2073,72	
	Peinture	12055,18	
	Electricité	8251,70	
	Parquet	2750,00	
	Verrière	559,00	
Montant inscrit dans l'attente des devis	6691,00		
TOTAL	55187,33	24960,00	
Cantine - Garderie	Etude de sol	2538,00	
	TOTAL	2538,00	-
Salle Communale opération 75	Isolation	40000,00	
	CEE TEPCV Isolation (dans attribution)		13999,00
	Divers - Peinture	10000,00	
	Fonds de Concours		17000,00
TOTAL	8000,00	30999,00	
Espaces verts opération 52	Parterres	443,96	
	Vignes et rosiers	69,30	
	Cimetière	200,00	
	Jardinnet derrière l'épicerie	100,00	
	Bulbes, vivaces et parterre aromatiques	580,00	
	Jardinières béton sur le Tertre	1950,00	
TOTAL	3343,26	-	
Défense incendie	Défense incendie rue de La Saerie	34128,72	9955,00
	Fonds de concours CCMA		9243,20
	TOTAL	34128,72	19198,20
Eclairage public	Rénovation points lumineux(13982,59€)	4210,66	
	TOTAL	4210,66	-

Remarque : il s'agit d'inscriptions prévisionnelles au budget

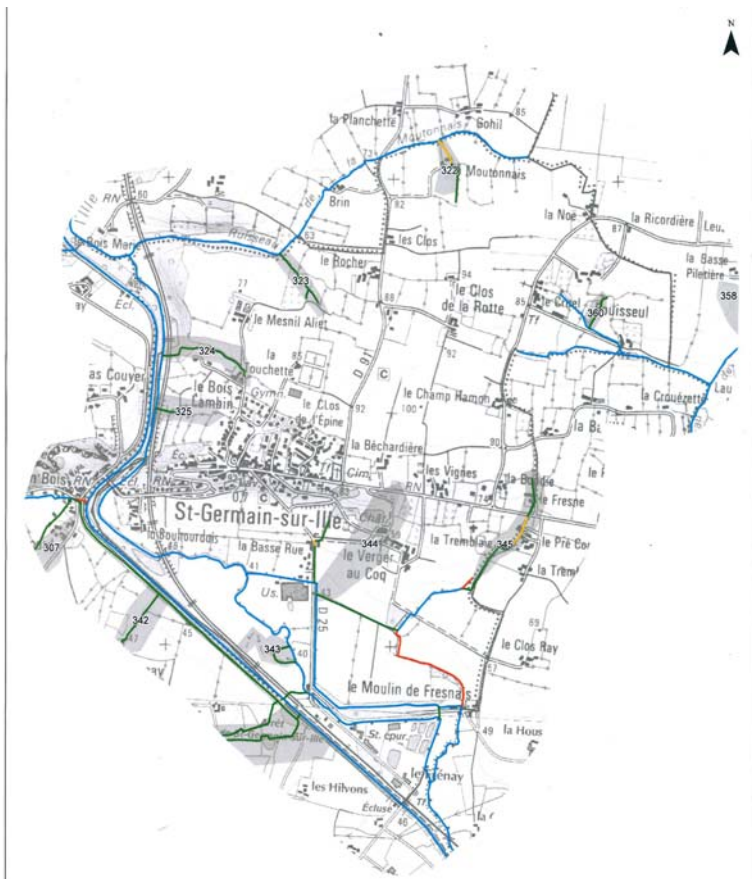
- le Budget Primitif « Assainissement »;
- le Budget Primitif « Lotissement Les Fouillais »;
- le Budget Primitif « Lotissement L'Umbe »

PRECISE que l'excédent des Budgets lotissements sera reversé au Budget Principal à la fin de l'exercice 2018.

INFORMATIONS COMMUNALES

INVENTAIRE DES COURS D'EAU CONSULTATION DU 27 AVRIL AU 21 MAI 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE sur la Vilaine et ses affluents, l'EPTB Vilaine (anciennement l'Institut de l'Aménagement de la Vilaine) a réalisé l'inventaire des cours d'eau. Ce projet de carte de l'EPTB Vilaine est soumis à consultation en Mairie du 27 avril au 21 mai 2018 pour un délai de 3 semaines (carte consultable également sur www.stgi.fr) Au cours de cette consultation, l'ensemble des citoyens et les riverains concernés peuvent inscrire leurs remarques éventuelles sur un registre mis à disposition en Mairie.



A l'issue de cette consultation, l'EPTB Vilaine organisera une réunion de restitution afin de permettre au Conseil Municipal de statuer sur les annotations, modifications à apporter.

MATINÉE ECO-CITOYENNE

St Germain s'associe avec plusieurs communes du SBVII pour organiser une **matinée éco-citoyenne**. Une matinée pour mener des actions en faveur de l'écologie et de la citoyenneté (nettoyage des espaces verts publics, aménagements, rencontres ...)

Retenez la date : samedi 26 mai !

Plus d'informations prochainement sur le site de la commune ou par voie d'affichage.

Si vous souhaitez vous associer à l'organisation de ce moment citoyen, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Dans le cadre de la quinzaine du commerce équitable et pour échanger autour d'une consommation plus durable, une productrice de café du Pérou sera présente sur le marché communal. Elle pourra vous proposer une petite dégustation **vendredi 25 mai à partir de 17h !**

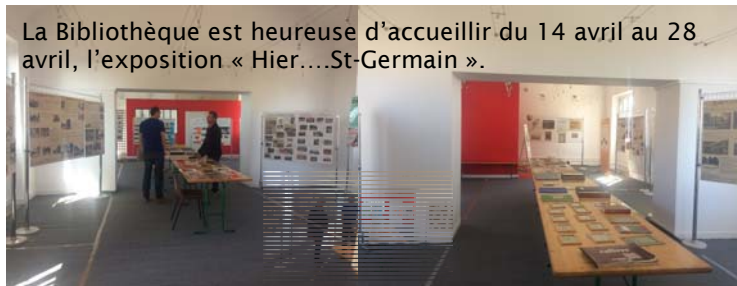
En partenariat avec l'association Bretagne CENS (Commerce Équitable Nord Sud) et la Mairie.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

EN DIRECT DES TRAVAUX

Retrouvez dès maintenant les photos de l'avancée des travaux de la Bibliothèque Communale sur <http://saint-germain-sur-ille.fr/category/actualites-bibliotheque/>



La Bibliothèque est heureuse d'accueillir du 14 avril au 28 avril, l'exposition « Hier...St-Germain ».

PETITE ENFANCE

Mardi 15 mai, 05 juin, 26 juin de 09:30 à 10:30



Avec la présence de Dormette

Les  à la Garderie de Saint Germain sur Ille.



Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la bibliothèque

UNE SOIRÉE À KERGUELENN AVEC CLÉMENT

42 personnes ont passé, vendredi 06 avril, une soirée de découverte des îles Kerguelen avec Clément Brunet, originaire de St-Germain-Sur-Ille, fraîchement revenu de 14 mois d'hivernage à Kerguelen. Son récit en photographies d'un hivernage au milieu des manchots, albatros, éléphants de mer et des chats, a permis au public de découvrir ces Terres Australes et Antarctiques Françaises composées de 5 districts isolés dont les îles Kerguelen, à 3500 km de la Réunion.



FINALE DÉPARTEMENTALE DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

10 petits champions de la lecture, leurs familles et des Germinois se sont réunis samedi 14 avril à 15H00 à la salle communale pour participer à la finale départementale. Je vous invite à découvrir un reportage sur cette finale fait gracieusement par Mme FAVERIAL et M. COULMAIN, habitants de la Commune en copiant ce lien : <https://vimeo.com/265338779>.



Melle Lisa PATY de St-Just avec sa lecture du Journal d'un chat assassin d'Anne Fine a remporté la Finale Départementale et représentera l'Ille-et-Vilaine.

Félicitation Lisa !



REMISE DU COUP DE CŒUR # 13

Pour la treizième édition du Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné, nous remercions les 245 lecteurs et les 115 votants qui ont participé et lu les romans.

Voici les résultats:

1. Les Valises, Sève Laurent-Fajal, 2016 avec 48 voix
2. Les choses comme je les vois, Roopa Farooki, 2013,
3. L'Aviatrice, Paula McLain, 2015,
3. Trop de morts au pays des merveilles, Morgan Audic, 2016,
4. In utéro, Julien Blanc-Gras, 2015,
5. Les jours claires, Zsuzsa Bánk, Piranha, 2015,

<https://lecture.valdille-aubigne.fr/archives/category/coup-de-coeur-du-val-dille>



REPAS DU CCAS

Le repas du CCAS dédié aux Germinois de 65 ans et plus s'est déroulé le dimanche 25 mars à la Salle communale.



Votre Épicerie sera fermée
le mardi 1^{er} mai.

Fermeture pour congés
Le vendredi 4 Mai à 20h00
Réouverture le mardi 15 mai.

EN DIRECT DU VAL D'ILLE – AUBIGNÉ

FRELONS ASIATIQUES 2018 SUR LE VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

En 2018, la Communauté de Communes lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDN 35 afin de mettre en place un plan de lutte concerté.

ment sur internet <http://frelonasiatique.mnhn.fr>



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*



Dans ce cadre, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge 100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire du 1^{er} mai au 1^{er} décembre 2018.

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDN35 au 02 23 48 26 32
2. La FGDN35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement
3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention
4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise
5. La facture est envoyée au Val d'Ille-Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer

Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille - Aubigné.

La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille-Aubigné n'est pas possible si :

- l'enlèvement a lieu avant le 1^{er} mai ou après le 1^{er} décembre
- il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs
- la démarche précédemment citée n'a pas été respectée, c'est à dire si l'entreprise n'est pas missionnée directement par la FGDN35. **Vous ne devez en aucun cas contacter directement l'entreprise d'enlèvement.**

Pour plus de renseignements :

- FGDN 35 : www.fgdn35.fr ou au 02 23 48 26 32
- Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné :
- Camille JAMET camille.jamet@valdille-aubigne.fr ou au 02 99 69 86 03

ALLEGRO CONCERT "AUTOUR DU PIANO"

L'école de musique associative intercommunale Allegro propose deux concerts "autour du piano" le samedi 26 mai à 14h et 16h30, dans la salle polyvalente de Montreuil-le-Gast. L'entrée est libre, venez écouter les pianistes de l'école!

SEMAINE "TOUS EN SCÈNE" D'ALLEGRO

L'école de musique associative intercommunale Allegro propose la semaine "Tous en scène" du 28 mai au 3 juin. Pendant cette semaine, les musiciens d'Allegro viendront dans les communes du Val d'Ille et joueront pour vous. N'hésitez pas à venir les écouter et peut-être éveiller votre envie de jouer de la musique ! Lieux et horaires sur ecole-allegro.fr

LES INSCRIPTIONS à l'école de musique ALLEGRO seront ouvertes à partir du **22 mai 2018**, sur rendez-vous au secrétariat : 02 99 13 24 89 ou allegrovaldille@orange.fr. Des formules pour tous les goûts et tous les niveaux, de 4 ans (moyenne section de maternelle) à 99 ans. Toutes les informations sur le site : ecole-allegro.fr



INFORMATIONS GÉNÉRALES



CONGÉS: ANTICIPER VOS PAPIERS D'IDENTITE !

À l'approche des congés d'été, la Préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante:

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/ Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-27-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande>

C'EST LE MOMENT DE COVOITURER !

Plus qu'une solution ponctuelle de dépannage, le covoiturage régulier domicile-travail est une solution pérenne de transport collectif. Ehop Covoiturage porte ce projet de mobilité pour tous depuis 2002. Pourquoi pas vous ?

Et en plus, trouver un covoitreur avec Ehop, c'est gratuit !

contact@ehop-covoiturage.fr / 02 99 35 10 77

11 rue de la Mabilais-35000 Rennes

www.ehop-covoiturage.fr / www.ehop-solidaires.fr



INFORMATIONS GÉNÉRALES

GARAGE DES CARAVANES

Lorsque le propriétaire de la caravane ne l'utilise pas, il peut l'entreposer :



dans son propre jardin ou sur le terrain d'une autre personne (par exemple un ami),

- **sans autorisation s'il s'agit d'une installation temporaire, c'est-à-dire qui ne dure pas plus de 3 mois dans l'année.** Dans ce cas, la caravane ne doit pas être utilisée comme habitation ou annexe à votre logement. La caravane doit conserver en permanence ses moyens de mobilité (roues, barre de traction...) afin de pouvoir quitter son emplacement à tout moment sur les terrains affectés au garage collectif des caravanes ou dans les dépôts de véhicules spécifiques,
- **est soumise à une déclaration préalable lorsqu'elle est effectuée pour une durée supérieure à 3 mois par an.** Vous devez utiliser le formulaire [cerfa n°51190*04](#).

Sur la voie publique, ce sont les règles du code de la route qui valent à savoir ne doit pas excéder 7 jours de stationnement consécutifs.

VIE DES ASSOCIATIONS

SITE INTERNET

Pensez à consulter le site internet de la Commune de Saint-Germain-sur-Ille sur :

www.stgi.fr

ou

www.saint-germain-sur-ille.fr

Vous y trouverez des informations sur les services communaux, l'École communale, les manifestations des associations, l'urbanisme...

FEP

Par ce beau dimanche du 22 avril, les bradeurs sont venus nombreux fouiner pour faire de bonnes affaires.



COMITE DES FÊTES

Les enfants réunis sur la place pour le départ de la 22ème édition de la chasse aux œufs.

STIC

Outside Duo - le CelticTwo-Men-Show
Vendredi 25 mai à 20h30 au bord du canal

Un duo qui ne fait qu'un. Une osmose, entre eux et avec le public, toujours partie intégrante de ce spectacle à l'originalité décapante. L'Originalité du son pour le plaisir des yeux... Outside Duo vous embarque, le violon derrière la tête et la guitare survoltée, au rythme de ses compositions pop aux sonorités celtiques. Musiques, chansons, performances... Et énergie ! Le Celtic Two-Men-Show vous propose un marathon musical plein de malice et d'humour. Le temps s'arrête. Réservation : 06 43 82 77 35 - Tarifs : 8 € ou 6 € (adhérent)
Le STIC en collaboration avec la Péniche Spectacle

VIE DES ASSOCIATIONS

UNC DE SAINT-GERMAIN SUR ILLE CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En ce jour du 8 mai, six associations d'anciens combattants et leurs portes drapeaux se retrouveront ensemble devant la Mairie de notre commune pour 9h30.

Nous nous dirigerons ensuite vers l'église de Saint Germain à 10 heures pour la cérémonie religieuse en hommage aux victimes civiles et militaires de la seconde guerre mondiale.



11h15, drapeaux en tête, nous nous rendrons au monument aux morts pour la cérémonie du 8 mai 1945, mettant fin à la douloureuse guerre 1939/1945. Les six associations présentes retourneront dans leurs communes afin de rendre l'hommage qui

est dû aux leurs.

Habitants, élus, familles, enfants, anciens combattants de notre commune, nous nous rassemblerons autour de notre monument pour la cérémonie du souvenir et l'hommage dû aux victimes civiles et militaires.

Le Président et l'association des anciens des combattants, remercient celles et ceux qui s'associeront à cet hommage.

POM D'AMIS

Dimanche 27 mai 2018:

**Pique-nique de l'École
au Terrain des Sports**

Parents, enfants, grands-parents, voisins, copains: Dès midi, apportez de quoi manger, boire, et jouer !!!

... raquettes, volants, ballons, palets, boules, etc...



COMPAGNIE OCUS

Initialement prévu le 20 avril, la sortie de résidence de Sergent Pépère a été décalée au jeudi 24 mai.

Jeudi 24 mai - 18h

Terrain de la Touchette - Saint-Germain-sur-Ille (35)

DETOURS DE PISTE

Sortie de résidence - Sergent Pépère

La fanfare Sergent Pépère présente une sortie de résidence de "Détoours de Piste", création 2018, sous le regard de Claire Laurent.

Il fut un temps de paillettes. Il fut un temps, leur chapiteau faisait le tour du monde pour ébahir les yeux des grands et des petits. Réputée pour ses numéros incroyables et son grand orchestre de cuivre, la troupe a connu son heure de gloire. Les tonnerres d'applaudissements et les rires des enfants résonnent encore dans nos têtes. Mais ce matin le cirque n'a pas fière allure. Plus de fauve, plus de trapéziste, plus de fa-kir... La ménagerie a pris ses cliques et ses claques et les a planté là !



Tout public/ Gratuit

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(disponible sur www.stgi.fr)

MAI 2018

Mardi 08: Commémorations - UNC

Jeudi 24: Détoours de Piste - Résidence OCUS

Vendredi 25: Péniche spectacle - STIC

Dimanche 27 mai: Pique-nique - Pom d'Amis

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 06 juillet 2018.
Merci de transmettre vos infos pour le 22 juin.